

France-Creil: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 18/2015 27/01/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de l'agglomération creilloise

National registration number: 24600011100038

Postal address: 24 rue de la Villageoise, CS 40081

Town: Creil

Postal code: 60106

Country: France

Contact person: Service juridique — marchés publics

For the attention of: Mme Babes Madeleine

E-mail: m.babes@agglocreilloise.fr

Telephone: +33 344647474

Fax: +33 344647475

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglocreilloise.fr>Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Entretien des installations de chauffage et de production d'eau chaude.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: Agglomération creilloise.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet l'entretien des installations de chauffage et de production d'eau chaude pour les propriétés de la CAC (6 bâtiments et 10 gymnases).

II.1.6. CPV code(s)

50720000 Repair and maintenance services of central heating, 39715000 Water heaters and heating for buildings; plumbing equipment, 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est un appel d'offres passé sur le fondement des articles 26 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Pour chaque lot, la consultation donnera lieu à un marché mixte comportant:

— une partie fixe pour la maintenance préventive,

— une partie à bons de commande pour la maintenance curative conclue sur le fondement de l'article 77 du Code des marchés publics, sans montant minimum mais avec montant maximum.

Le montant maximum du marché est de 70 000 EUR HT pour le lot 1 et de 50 000 EUR HT pour le lot 2

La consultation est décomposée en 2 lots distincts dévolus séparément:

— lot n° 1 Maintenance préventive et curative (chaudière, gaz, fioul, ventilation, production d'ECS) et travaux de plomberie,

— lot n° 2 Maintenance préventive et curative sur appareils radiants et aérothermes gaz.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Travaux de maintenance préventive (chaudière, gaz, fioul, ventilation, climatisation, aérothermes à eau, production d'ECS) et travaux de plomberie

1) Short description

- A. Chaudières et générateurs d'air chaud.
- B. Brûleurs.
- C. Pompes.
- D. Régulation.
- E. Production ECS à gaz.
- F. Production ECS électrique.
- G. Climatiseur.

2) CPV code(s)

50720000 Repair and maintenance services of central heating, 45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work, 39715000 Water heaters and heating for buildings; plumbing equipment

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Pour mener à bien sa mission, le titulaire doit prévoir toutes les petites fournitures, à savoir: fusibles, ampoules, gicleurs, sondes d'ionisation, sondes extérieures, pièces détachées pour le bon fonctionnement des brûleurs telles que flexibles d'alimentation, thermostats de réglages et de sécurité, électrodes, filtre à air type RMT, tête de combustion, thermostats d'ambiance, courroies, etc.

Lot No: 2

Lot title: Maintenance préventive et curative sur appareils radiants et aérothermes gaz

1) Short description

- A. Maintenance préventive sur appareils radiants triatherm, rmt/rmts, multibrûleurs, solaronics, generfeu.
- B. Maintenance préventive sur appareils radiants monoblocs, épingles et linéaires.
- C. Maintenance préventive des aérothermes gaz industrie, solaronics, generfeu.

2) CPV code(s)

50720000 Repair and maintenance services of central heating

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les références du compte bancaire ou postal où les paiements devront être effectués, seront indiquées dans l'acte d'engagement; un bic / iban sera joint (compte unique en cas de groupement solidaire/un compte par membre en cas de groupement conjoint).
Le mode de règlement du marché est le mandat administratif.

Conformément à l'article 98 du code des marchés publics, le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours à compter de la réception par le service des finances et le dépassement de ce délai ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires.

Avance:

Conformément aux dispositions de l'article 87 du code des marchés publics, une avance est accordée au titulaire d'un marché lorsque le montant initial du marché ou de la tranche affermie est supérieur à 50 000 EUR HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois. Dans le cadre du lot 1, le titulaire pourra bénéficier du versement d'une avance, pour tout bon de commande supérieur à 50 000 EUR HT, et d'une durée d'exécution supérieure à 2 mois. Le titulaire peut refuser le versement de l'avance en l'indiquant dans l'acte d'engagement du lot 1. Le montant de l'avance et ses modalités de remboursement sont définis à l'article 87 du Code des marchés publics.

Dans le cadre du lot 2, il n'est pas prévu d'avance.

Acompte:

Conformément aux dispositions de l'article 91 du code des marchés publics, les prestations qui ont donné lieu à un commencement d'exécution du marché ouvrent droit à des acomptes. Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte. La visite annuelle des bâtiments fera l'objet d'acomptes trimestriels. Le montant des acomptes sera établi à partir de la décomposition du prix global et forfaitaire et sur la base des bons de visites remis pour chacun des bâtiments visités.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

La CAC n'impose pas une forme particulière de groupement dans le cas où un groupement d'opérateurs économiques serait retenu comme attributaire du marché au terme de la procédure de passation. Le groupement attributaire pourra être conjoint ou solidaire. Quelle que soit la forme du groupement candidat (conjoint ou solidaire), l'un des membres du groupement doit être désigné par eux, dans l'acte d'engagement, comme mandataire, pour représenter l'ensemble des membres du groupement vis à vis de la CAC et coordonner les prestations des membres du groupement. Le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la CAC.

Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il se verra contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Documents à transmettre au titre de la candidature:

- la lettre de candidature signée par la personne habilitée à engager l'entreprise et en cas de groupement par l'ensemble des membres du groupement en précisant sa composition et la désignation du mandataire dont les éléments sont repris dans le formulaire DC 1. (N.B. : en cas de groupement, si le mandataire présente la candidature et l'offre de l'ensemble des membres du groupement, il doit présenter les habilitations reçues à cet effet);
- une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat ne fait pas l'objet

d'une interdiction de soumissionner conformément à l'article 43 du CMP. L'attestation sur l'honneur reprendra le contenu de la rubrique F1 du formulaire Dc1 (ou rubrique F1 du Dc1 complétée).

Si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire au sens de l'article L .631-1 du Code du Commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger: la copie du ou des jugements prononcés à cet effet justifiant d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée pour engager la société.

Le nom, l'adresse mail, l'adresse postale, et le numéro de téléphone; de la (des) personne(s) désigné(s) par le candidat pour recevoir les communications du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la présente procédure.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Documents à transmettre au titre de la capacité économique:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles (Rubrique D1 du formulaire Dc2).

Afin d'ouvrir l'accès au marché publics aux entreprises nouvellement créées, les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité économique et financière.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Documents à transmettre:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,

— présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,

— indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Afin d'ouvrir l'accès aux marchés publics aux entreprises nouvellement créées, les candidats pourront prouver par tout moyen leur capacité technique et professionnelle.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix noté sur 50 points. Weighting 50
2. Qualité technique notée sur 40 points. Weighting 40
3. Délai d'exécution noté sur 10 points. Weighting 10

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15BAT05 entretien chauffage

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2017.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée de 4 ans.

Conditions de retrait du dossier de consultation:

Le dossier de consultation sous format papier est remis gratuitement à tout candidat qui en fait la demande écrite auprès de la CAC à l'adresse suivante: Communauté de l'agglomération Creilloise, 24 rue de la Villageoise, CS 40081, 60106 Creil Cedex 1, téléphone: +33 344647474, télécopie: +33 344647475.

Le dossier de consultation est disponible gratuitement sur le site www.achatpublic.com.

Cliquer sur la rubrique " vous êtes une entreprise, salle des marchés " puis dans la colonne de gauche cliquer sur " Recherche avancée " puis renseigner la référence de la consultation qui est " 15bat005 entretien chauffage ", ou directement en cliquant sur le lien suivant: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_1QNnPCOMrF

[PCSLID=CSL_2015_1QNnPCOMrF](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_1QNnPCOMrF)

Les soumissionnaires sont invités à donner lors du téléchargement du DCE, différents renseignements relatifs notamment à leur nom, leur adresse électronique ainsi que le nom de leur correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

Toutefois, les candidats pourront transmettre leur candidature et leur offre soit entièrement par voie dématérialisée sur www.achatpublic.com, soit entièrement sur support papier au point de contact susmentionné.

Les candidats désirant que soient prises en compte à l'appui de leur candidature les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques doivent préciser leur identité, et produire les pièces relatives à ces intervenants (à l'exception de la lettre de candidature). Ils devront également justifier qu'ils disposent des capacités de ces intervenants pour l'exécution du marché en produisant un engagement écrit de ces opérateurs économiques.

Visite de site obligatoire

Afin de pouvoir apprécier les contraintes et appréhender les difficultés d'exécution, les candidats doivent obligatoirement procéder à une visite des sites avant la date limite de remise des offres.

Lot 1: Visite de site sur 2 jours les 2 et 3.2.2015.

Lot 2: Visite de site sur une journée le 4.2.2015.

Pour ce faire, les candidats prennent rendez-vous au moins 2 jours jour à l'avance avec le secrétariat des services techniques au +33 344647492.

Les visites débuteront à 8:00 au siège de la CAC, 24 rue de la Villageoise à Creil.

A l'issue de la visite, les candidats se verront remettre une attestation de visite qui devra être jointe à l'offre.

pièces à transmettre au titre de l'offre:

Pour chaque lot soumissionné, l'offre du candidat doit comprendre les documents suivants:

- l'Acte d'engagement complété, daté et signé.
- le bordereau de prix unitaires dûment complété daté et signé
- la décomposition du prix global et forfaitaire
- le devis estimatif quantitatif
- l'Attestation de visite de site
- le mémoire technique du candidat contiendra les éléments ci-dessous:
- l'Équipe dédiée à l'exécution de la prestation présentant notamment la qualification du

personnel

- les matériaux utilisés (fiches techniques) et durée de garantie
- la méthodologie d'intervention tenant compte notamment de la configuration des bâtiments (utilisation de nacelle, échelle, échafaudage ...)
- les moyens techniques dont dispose le candidat pour l'exécution de la prestation
- le planning prévisionnel de la maintenance préventive
- les délais d'intervention pour les prestations prescrites par bons de commande (délai standard et délai d'urgence)

.

Jugement des offres:

Critères et sous critères avec leur pondération

critère prix sur 50 points (50 %):

Pour les lots 1 et 2, il sera noté à partir du prix de comparaison suivant : prix global et forfaitaire de la visite annuelle + montant total du devis quantitatif estimatif.

Qualité technique sur 40 points (40 %) répartis de la façon suivante:

- l'Équipe dédiée à l'exécution de la prestation présentant notamment la qualification du personnel 10 %
- la méthodologie d'intervention tenant compte notamment de la configuration des bâtiments 10 %
- les matériaux utilisés (fiches techniques et garantie) 10 %
- les moyens techniques dont disposent le candidat pour l'exécution de la prestation 10 %

Délai d'exécution sur 10 points (10 %):

- délai d'exécution standard (noté sur 5 points)
- délai d'exécution en cas d'urgence (noté sur 5 points)

.

Méthodes de notation

notation du critère prix et délai:

Le critère prix est noté à partir du prix global et forfaitaire de la visite annuelle + montant total du devis quantitatif estimatif.

Le critère délai est noté à partir de délais mentionnés à l'acte d'engagement.

Chacun de ces critères est noté ensuite en application de la formule suivante:

$$\text{Note} = [(2 \times \text{offre moins disante}) - \text{offre considérée}] \times \text{Note maxi} / \text{Offre moins disante}$$

l'offre la moins disante ou le délai le plus court obtient la note maximum

les autres offres sont notées de façon linéaire dans cette fourchette.

Les notes inférieures à 0 sont ramenées à 0.

La note globale de chaque candidat (sur 100 points) sera déterminée de la façon suivante: les notes obtenues pour chacun des critères seront ensuite additionnées dans le respect des pondérations annoncées afin d'attribuer à chaque offre une note globale. Les offres seront donc classées conformément à leur note globale par ordre décroissant. L'Offre ayant obtenue la meilleure note sera retenue par la Commission d'appel d'offres.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 21.1.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80011

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.1.2015